

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal d'Escuminac tenue le 12 mars 2018 au 13 rue de l'Église, Pointe-à-la-Garde, Québec à 19h.

Cette séance est sous la présidence du Pro-Maire, Sarah Jane Parent.

Sont présents les conseillers suivants :

Messieurs : Léon Arseneault
Robert Belzile
André Girard
André Landry
Roch Savoie

Est absent le Maire, R. Bruce Wafer.

La directrice générale, Madame Sylvie Bossé est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse suppléante, Sarah Jane Parent déclare que la séance régulière peut être tenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La mairesse suppléante Mme Sarah Jane Parent constate qu'il y a quorum et la séance régulière peut être tenue.

2018-03-1360

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 12 février 2018
5. Finances-Comptes pour approbation
6. Correspondance
7. LAC ; Rapport d'activité
8. Service incendie ; rapport d'activité
9. Service première ligne ; adhésion
10. Comité consultatif d'urbanisme
11. Ouverture des soumissions
 - a. Camionnette 2007
 - b. Échelle 14 x 25 pieds
 - c. Échelle 20 x 35 pieds
12. URLS ; adhésion 2018
13. Club des 50 ans ; demande de don
14. Varia
15. Période de questions
16. Levée de la séance

Suite à cette lecture, il est proposé par le conseiller Roch Savoie et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2018-03-1361

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 FÉVRIER 2018

La mairesse suppléante Sarah Jane Parent demande aux conseillers s'ils ont lu le procès-verbal de la séance régulière du 12 février 2018.

Il est proposé par le conseiller Léon Arseneault et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que le procès-verbal de la séance régulière du 12 février 2018 soit adopté tel que présenté.

5. FINANCES -COMPTES POUR APPROBATION

2018-03-1362

Je, Sylvie Bossé directrice générale certifie par la présente que la Municipalité d'Escuminac dispose de fonds suffisants pour pourvoir au paiement de ces comptes.

Sylvie Bossé

Il est proposé par le conseiller Robert Belzile et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que le conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 47 813.36 \$.

Comptes payés au cours du mois au montant de 28 785.42 \$ salaires inclus et comptes à payer au montant de 19 027.94 \$ et que cette liste soit annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

6. CORRESPONDANCE

Rien à signaler.

7. LAC ; RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport de Mme Véronique Laplante est déposé à titre d'information.

8. SERVICE D'INCENDIE

Le rapport de M. Renaud Lebreux est déposé à titre d'information.

9. SERVICE PREMIÈRE LIGNE ; ADHÉSION

2018-03-1363

Il est proposé par le conseiller André Landry et résolu unanimement;

QUE ce conseil accepte l'offre de *Service Première Ligne* proposée le 24 novembre 2017 de l'étude légale Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l. pour un montant forfaitaire annuel de 1 125\$, plus débours et taxes. Ce contrat se renouvellera à chaque année en appliquant une augmentation annuelle de 2%, à moins d'un avis contraire donné par l'une des parties avant le 1^{er} octobre de chaque année.

10. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ; NOUVEAU MANDAT

2018-03-1364

Il est proposé par le conseiller André Landry et résolu unanimement de reconduire le comité consultatif d'urbanisme.

Les membres du comité sont :

- M. R. Bruce Wafer
- M. Roch Savoie
- M. Louis Pascal Laforest
(Inspecteur municipal)
- Mme Annette McLellan
- Mme Sylvie Bossé

11. OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Suite à l'ouverture des soumissions, voici les résultats obtenus :

- a) Camionnette 2007
- M. Ronald Tennier : 350\$
 - M. Georges Landry: 428 \$
 - M. Owen Gallant: 505 \$

2018-03-1365

M. Michel Cellard : 550 \$

Donc, il est proposé par le conseiller Roch Savoie et résolu unanimement, d'accepter la plus haute soumission, soit celle de M. Michel Cellard à 550 \$.

2018-03-1366

- b) Échelle 14 x 25 pieds
M. Owen Gallant : 40 \$
M. Michel Cellard : 55 \$
M. Georges Landry : 82 \$

Donc, il est proposé par le conseiller André Girard et résolu unanimement, d'accepter la plus haute soumission, soit celle de M. Georges Landry à 82 \$.

2018-03-1367

- c) Échelle 20 x 35 pieds

M. Michel Cellard: 55 \$
M. Georges Landry: 102 \$

Donc, il est proposé par le conseiller Robert Belzile et résolu unanimement, d'accepter la plus haute soumission, soit celle de M. Georges Landry à 102 \$.

2018-03-1368

12. URLS : COTISATION ANNUELLE

Il est proposé par le conseiller André Landry et résolu unanimement ;

Que : la Municipalité d'Escuminac adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une contribution de 101 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle ;

Qu'elle délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport : M. R. Bruce Wafer, maire, et Mme Véronique Laplante, coordinatrice du LAC.

2018-03-1369

13. CLUB DES 50 ET + ; DEMANDE DE DONS

Suite à une demande de don du Club des 50 ans et plus pour une activité de cabane à sucre en mars 2018,

Il est proposé par le conseiller André Landry et résolu unanimement que la Municipalité d'Escuminac contribue pour un montant de 100 \$ pour cette activité.

14. VARIA

Rien à signaler.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Sarah Jane Parent, pro-maire, répond aux questions des contribuables.

Monsieur Jacques Leblanc demande au conseil municipal de s'informer s'il est possible d'intervenir à la problématique des moustiques dans notre municipalité.

Madame Sarah Jane Parent, mairesse suppléante informe qu'il y aura un suivi à ce sujet.

2018-03-1370

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Léon Arseneault.

Pro-Maire

Directrice générale & Sec.-Très.